



Section de Meurthe et Moselle

Déclaration liminaire du CHS CT du 28/09/2017

Monsieur le Président

Voici des propos bien anciens mais qui nous semblent toujours d'actualité :

MAZARIN A COLBERT: "Pour trouver de l'argent, il arrive un moment où tripoter ne suffit plus. J'aimerais que Monsieur le Surintendant m'explique comment on s'y prend pour dépenser encore quand on est endetté jusqu'au cou"....

...Réponse de COLBERT: "Il y a quantité de gens qui sont entre les deux, ni pauvres, ni riches. Des honnêtes gens qui travaillent, rêvant d'être riches et redoutant d'être pauvres. C'est ceux-là que nous devons taxer, encore plus, toujours plus! Ceux-là plus tu leur en prends, plus ils travaillent pour compenser; c'est un réservoir inépuisable"../...

Ceci illustre le PLF 2018, selon lequel les fonctionnaires ne seront pas oubliés dans le programme de rigueur.

Quant à la présence de Mr Creusat, Directeur régional de l'Insee, elle fait voguer en nous tous les espoirs. Le vent favorable se serait-il levé pour faire arriver à bon port ce messager, apportant dans sa besace la réponse tant attendue du Ministre, concernant notre demande intersyndicale d'expertise de l'année de grâce 2015 ???

Une nouvelle fois les représentants de SOLIDAIRES Finances tiennent à rappeler leur attachement à cette instance. Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail est le résultat d'un combat syndical au sein de notre ministère, de notre administration, de longue date et de longue durée afin que lui soient attachées toutes ses lettres de noblesse : CHS-CT.

Aujourd'hui, d'un trait de plume médiatisé à outrance, le Président, le 1^{er} Ministre et la ministre du travail ont pourfendu l'avenir de cette instance dans le monde privé du travail. Nos craintes pour son avenir au sein de notre ministère sont à leur paroxysme tant l'usage du dialogue social et des droits qui y sont attachés sont attaqués depuis le début de l'année !

Cette instance a un rôle particulier aussi bien de par les missions qui lui sont dévolues que par les responsabilités qu'elle engendre pour chacun autour de cette table et notamment la vôtre, Monsieur le Président.

A vous de donner le ton et la qualité des échanges : une concertation partagée ou un diktat budgétaire.

Le budget de l'Etat est unique, mais le CHS-CT de notre DDFiP possède son budget propre pour financer des actions pour l'amélioration des conditions de vie au travail en particulier. Mais le rôle du CHS-CT n'est

pas que budgétaire, il se doit d'être un acteur de prévention utile en amont et efficace en action et en réaction aux événements qui rythment la vie et les mutations de notre administration : restructurations, réorganisations, évolutions applicatives, signalements, droits d'alerte !!!

Tous les indicateurs officiels, baromètre social, DUERP, TBVS, fiches de signalement, cahier CHS-CT, et officieux, les bruissements de couloirs lors des visites, tant les nôtres que les vôtres, pointent vers la même direction : un malaise croissant des agents de la DDFIP 54 qui ne vont ni mieux ni moins bien que les agents de la DGFIP.

Au cas particulier, la DDFIP 54 envisage la fusion de RAN, le transfert du recouvrement de trésoreries, transfert du SPF de Toul, de réaménagements dans l'immeuble rue des Ponts, et ce avec de lourdes conséquences pour tous les agents. Mais de cela la Direction s'en moque ; aucune information ni consultation des principaux intéressés usagers et agents n'ont été effectuées ; c'est bien là, la considération accordée aux personnes ou aux pions du département !

Ces modifications donnent à la Direction plus de souplesse pour gérer la pénurie de personnel mais impliquent plus de contraintes pour les agents avec des effets néfastes pour leur vie quotidienne tant personnelle que professionnelle (trajets domicile/travail par exemple).

Les personnels sont mis devant le fait accompli pour éviter toute mobilisation de leur part, mais cette attitude conduit au contraire à faire grandir l'inquiétude et la colère.

Ainsi se crée une situation d'exposition forte aux risques psychosociaux alors que dans le même temps l'orientation ministérielle serait de les réduire.

C'est une bombe à retardement pour les conditions de vie des agents.....

Ces propos liminaires sont le simple reflet de notre état d'esprit à l'ouverture de cette réunion.